REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

ARRONDISSEMENT D'ALTKIRCH

Mairie de HUNDSBACH
18, rue Principale
68130 HUNDSBACH

Tél. : 03 89 07 81 95

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HUNDSBACH DE LA SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2026

Conseillers en fonction : 11 **Conseillers présents : 10**

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20h00.

Sous la présidence de M. RUFI Philippe, Maire,
Etaient présents (8) : MM. M. SIMON Olivier, 1er adjoint, Mme MUNCH Corinne, 2ème adjointe, EHNY Lionel, Mme FIMBEL Emilie, Mme JOVION Stéphanie, Mme LANG Annick, Mme RICHARD Karine RUEFF Martin, SIMON Pascal.
Etaient excusés (2) : MM. BAUMLE Anthony.

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Comptes-rendus des séances précédentes
3. Dépenses
4. Nouvelle proposition pour maintenance vidéoprotection
5. Vérification poteaux incendie
6. Travaux espaces verts
7. Réfection du mur du parvis de la mairie
8. Sécurité routière
9. Achat téléphone pour services techniques
10. Urbanisme
11. Animation
12. Informations diverses

Point 1 – Désignation du secrétaire de séance

M. EHNY Lionel est désigné comme secrétaire de séance assisté de Mme MEYER Martine, secrétaire générale de mairie.

Point 2 – Comptes-rendus des séances précédentes

Les comptes-rendus des séances du 6 juillet et 3 août 2026 ont été envoyés aux conseillers municipaux par mail. Ils sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Point 3 – Dépenses engagées

- Factures diverses : RAS.
- Quality Time – Espaces verts Chapelle : 4 à 5 passages réalisés. Deux factures reçues. Geste commercial demandé par le Maire → refusé.

  Le conseil municipal décide de faire une retenue d'une demi-prestation sur la facture, soit 300 €. Le contrat a été résilié par courrier recommandé.

  L'entretien sera repris par la Communauté de Communes Sundgau.

- Sanicurage : Intervention moins importante que prévue → la facture a été révisée.

Point 4 – Maintenance vidéoprotection

Monsieur le Maire présente une nouvelle offre de l'entreprise Presio (sans location de nacelle sur 6 mois).
Le conseil municipal, après délibération, décide d'accepter l'offre de l'entreprise PRESIO pour un contrat de maintenance. Celui-ci sera valable jusqu'au 31 décembre 2026.

En ce qui concerne les contrats pour 2027, plusieurs offres sont encore attendues.
Des demandes de retour d'expérience auprès des communes équipées du même matériel seront demandées.

Information à publier sur le site de la mairie : Les caméras ont permis des signalements d'excès de vitesse à la gendarmerie.

Contrôle de légalité :	09/11/2026	Publication :	09/11/2026
N° délibération :	2026 DCM 09 09 – 01	Nomenclature ACTES	1.1.2

Point 5 – Vérification des poteaux d'incendie

Ce point a été discuté lors de la séance précédente, et la délibération a été prise.

Point 6 – Travaux espaces verts
6.1 Débroussaillage au lamier

Plusieurs devis sont présentés.
Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

- De retenir l'entreprise Naas Patrick pour la coupe au lamier et le débroussaillage au rotor bois soit 3 030,00 € HT
- D'envisager l'achat d'un godet pour équiper le tracteur. L'investissement sera rentabilisé au bout de deux années.

6.2 Élagage – arbres morts

Les arbres ont été marqués. Monsieur Martin Rueff va prendre contact avec l'entreprise MATHOT de Retzwiller pour débarrasser les arbres et en faire des copeaux. L'intervention est en principe gratuite.

6.3 Élagage – érables du dépôt

Une demande d'un devis complémentaire va être effectuée à **SARL CLS Paysage** pour :
- Le catalpa sur le parvis de la mairie
- Le tilleul à l'école
- Arbres autour de la chapelle

6.4 Achat matériel – godet

Comme évoqué lors de l'acceptation du devis pour le débroussaillage, il faudrait investir dans l'achat d'un godet pour débarrasser les fossés lors des coupes de débroussaillement.
L'achat

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :
- Donne l'accord pour l'achat d'un godet auprès des Ets HAAG de Walheim pour un montant HT de 3 500,00 € HT.
- Le montant de l'achat est inscrit au budget primitif 2026 sur l'opération 16.

Contrôle de légalité :	09/11/2026	Publication :	09/11/2026
N° délibération :	2026 DCM 09 09 – 02	Nomenclature ACTES	1.1.2

Point 7 – Réfection du mur d'enceinte de la mairie

Monsieur le Maire informe l'assemblée que plusieurs rendez-vous ont été pris pour les travaux de réfection du mur d'enceinte de la mairie.

Trois offres ont été demandées, mais seule une offre a été réceptionnée.

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité de retenir l'entreprise Meyer de Wittersdorf pour un montant de 12 310,30 € HT.

Contrôle de légalité :	09/11/2026	Publication :	09/11/2026
N° délibération :	2026 DCM 09 09 – 03	Nomenclature ACTES	1.1.2

Point 8 – Sécurité routière

Point reporté à la prochaine séance, les offres n'ont pas été réceptionnées.

Point 9 – Achat téléphone pour les services techniques

Comme convenu lors des séances de travail, il faut envisager d'acheter un téléphone portable pour les services techniques.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte l'achat d'un téléphone portable et l'abonnement correspondant.

Point 10 – Urbanisme

Dossiers déposés :
- Cua pour vente immobilière 1 rue Ste Odile => OK, pas d'objection
- PC Modificatif Kaczmar Dimitri => OK, pas d'objection

Forêt Heyer
Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune souhaite acquérir la forêt cadastrée Section 3 n° 137. Mais le dossier administratif suisse n'avance pas.
De ce fait Monsieur le Maire a pris attache avec un notaire à Saint-Louis, qui a proposé plusieurs solutions.
La solution retenue a été celle de procéder à une déclaration de parcelle en état d'abandon.
Il faut maintenant procéder à la rédaction d'un procès-verbal provisoire pour relater la situation du terrain.

Point 11 – Animation

11.1 60e anniversaire des sapeurs-pompiers – 10 octobre 2026

Organisation en cours. La partie communale prévue lors de cette manifestation est **reportée** pour éviter les confusions. Nouvelle date à définir.

11.2 Halloween – 31 octobre

- 3 groupes pour couvrir le village (comme en 2025).
- 2 départs : **Chapelle** et **Mairie**.
- Minimum **7 encadrants**.
- Vérifier les éventuels doublons avec les villages voisins.

11.3 Saint Nicolas – 5 décembre (dépôt des pompiers)

- Costume nettoyé.
- Perruque + barbe à remettre en état (Annick & Stéphanie).
- Minimum **6 personnes**.
- Saint Nicolas pressenti : **Olivier**.
- Animaux : voir avec Philippe.
- Décorations supplémentaires : OK.
- Ajouter des places assises pour les adultes.
- Ambiance musicale : Pascal.
- Organisation de la distribution : manalas, boissons, bière de Noël, knack + pain.

11.4 Fin d'année des aînés – 19 décembre

Organisation : Annick / Karine / Corinne. Cette année :

- Bons **Altkirch Tradition** (validité 1 an)
- Boîte de pralinés
- **Paquet de gâteaux**
- **Cartes de Noël réalisées par les enfants** Groupes de distribution à constituer.

Point 12 – Informations diverses

- Sirène => investir sur une nouvelle sirène ou réparation de l'ancienne ? Demander un devis détaillé à SONOREST
- WC Mairie – carrelage qui tombe => Olivier s'en charge

- Fleurissement : faire un point sur la mise en place et retour sur l'année prochaine. Déception sur le résultat dans le temps, manque d'eau ? prévoir plus d'arrosage ou changer de type de fleur qui nécessitent moins d'eau…
- Arrosage des 15 prochains jours :
  L/M => Jess et Olivier
  J => Karine (8h30)
- Prise de contact avec le responsable des Frelons Asiatique => intervention lors de la réunion du lundi 5/10 à 19h30

La séance est levée à 23h30.

Le prochain Conseil municipal est fixé au **lundi 5 octobre 2026 à 19 h 30**.

Le présent procès-verbal peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Strasbourg dans le délai de 2 mois à compter de sa publication